

Grande-Synthe, le 24 juin 2020,

La Mairie et la Préfecture doivent rétablir et garantir un accès à l'eau et l'hygiène pour les exilé.e.s à Grande-Synthe !

Des associations, dont Utopia 56, demandent à la Mairie de Grande-Synthe et la Préfecture de rétablir un accès au minimum sanitaire pour les personnes exilées. Ce dispositif, mis en place durant le confinement, a été brutalement retiré, au mépris du droit et de la dignité.

Ces derniers mois, à la demande des associations, la Mairie de Grande-Synthe et la Communauté Urbaine de Dunkerque avait mis à disposition des exilé.e.s sans abri sur sa commune, un accès à l'eau et à une benne à ordures. Par la suite, lors de l'épidémie du Covid19, un accès au sanitaire a été mis en place. Leur accès, qui se faisait par le terrain de Linière, a été muré le week-end du 6 juin. **Cette décision est incompréhensible, alors que les conditions de survie sont déjà inhumaines.**

L'accès à l'eau est un droit fondamental

Actuellement, environ 400 personnes exilé.e.s sont sans-abri sont dispersées à Grande-Synthe. Ces personnes sont des familles avec des enfants en bas âge, des hommes seuls, parfois âgés, et des enfants seuls sans représentant légal sur le territoire. Elles ont besoin de se doucher, de laver leurs vêtements, de faire leur vaisselle, d'accéder à des toilettes et à des bennes à ordures, ce sont des droits fondamentaux attachés à la dignité de la personne humaine reconnus par le droit européen et français.

En 2017, le Conseil d'État a considéré comme une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales la carence d'accès à l'eau, à des douches et des toilettes sur les campements de Calais¹. Cette décision a par la suite été ordonnée par le Conseil d'Etat en 2019 pour l'installation d'un point d'eau, de toilettes et de douche sur la commune de Grande Synthe. Début juin, le tribunal administratif de Paris a reconnu les défaillances de l'Etat et de plusieurs villes en matière d'accès au minimum hygiénique et l'obligation faite à ces acteurs d'y pourvoir rapidement². Médecins du Monde a lancé une campagne médiatique visant à dénoncer ces carences à Grande-Synthe.

Les associations doivent cesser de palier les manquements publics

Notre association citoyenne distribue, elle, de l'eau sur les campements de Grande-Synthe cinq fois par semaine : 30 000 litres d'eau depuis le 4 mai. L'accès à l'eau est bien insuffisant, car trop éloigné des campements des personnes qui doivent parfois parcourir plusieurs kilomètres pour l'atteindre.

Nos associations n'ont pas vocation à pourvoir à tous les manquements, une mission d'autant plus difficile qu'elle fait l'objet d'entraves et d'intimidations policières envers les bénévoles³. Les élus et les municipalités, à commencer par Grande-Synthe, doivent assumer pleinement leur responsabilité. Nous leur demandons le respect des droits fondamentaux des personnes exilé.e.s à

¹ <https://www.conseil-etat.fr/ressources/decisions-contentieuses/dernieres-decisions-importantes/conseil-d-etat-31-juillet-2017-commune-de-calais-ministre-d-etat-ministre-de-l-interieur>

² <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/seine-saint-denis-aubervilliers-saint-denis-et-l-etat-somme-par-la-justice-d-agir-pour-les-migrants-a-la-rue-05-06-2020-8330796.php>

³ <http://www.utopia56.com/fr/actualite/letat-durgence-sanitaire-autorise-t-il-violences-envers-exilees-intimidations-envers>

Grande-Synthe, et que soit rétabli sans délai l'accès à des toilettes et à des douches, avec deux points distincts pour les familles et les hommes seuls, ainsi que des points de collecte des déchets à proximité des lieux de campement.

Contact Presse : Laure Pichot, coordinatrice Utopia 56 Grande-Synthe. 07/68/25/16/31

Aurélie Denoual-Gallot, Coordinatrice Médecins Du Monde. 06/50/37/77/03

Signataires :

Utopia 56

Solidarity Border

Refugee Women's Center

Refugee Rights Europe

Médecins Du Monde

Cimade Nord Picardie

Bethlehem

MRAP-littoral dunkerquois

DROP Solidarité

LDH

SAVE

SALAM